

127

# LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Étuve - 12  
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Étuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Simple rapprochement. (Clapette). — Le célibat des prêtres. (Clapette). — Des réformes introduites dans le règlement de police. — Grelots (Nihil). — L'avocat d'Ernestine. (Gil-Blas). — Chronique (Clapette). — Piqûres. — Réclames et Annonces.

## SIMPLE RAPPROCHEMENT

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, un malheureux père de famille, un sieur Pyro, a été paternellement condamné à QUINZE ANNÉES de travaux forcés pour avoir blessé, dans un moment de colère, assez légèrement du reste, d'une balle de revolver, un habitant de cette ville, lequel a, d'ailleurs, vigoureusement riposté par un coup de trique qui a mis l'agresseur dans un joli état. La défense a même prétendu que le coup de trique aurait précédé le coup de revolver, mais je ne veux pas examiner cette question. Il me suffit de rappeler que, dernièrement à Namur, on acquittait, haut la main, avec distinction et peut-être même avec les félicitations du jury — comme au Conservatoire — le prince Camille de Looz, jeune et gracieux célibataire, qui avait daigné octroyer, à un vulgaire huis-sier, un paternel coup de pistolet — sans recevoir, en retour, il est vrai, le moindre petit coup de canne.

Ce qui prouve que lorsqu'on veut jouer du revolver, on doit, si l'on tient à être tranquille, tâcher de s'arranger pour n'avoir pas d'enfants — et pour être prince.

## LE CÉLIBAT DES PRÊTRES.

On a pu voir dernièrement encore, un prêtre traduit en Cour d'assises, sous pré-

vention d'empoisonnement — la forme la plus terrible et la plus lâche de l'assassinat. Ce prêtre — le curé Auriol — a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, par les jurés pyrénéens, après que l'on a eu prouvé à ces derniers, que ce prêtre assassin était en même temps un prêtre sacrilège. En effet, il avait abusé de l'ascendant que lui donnait ses fonctions sacerdotales, pour séduire une de ses pénitentes et c'est pour s'enfuir avec elle, que ce prêtre avait empoisonné deux vieilles bigotes dont il devait hériter — afin sans doute de hâter leur entrée dans le Paradis.

Cette circonstance du sacrilège — qui, si nous en croyons les comptes-rendus des journaux, a augmenté, dans de notables proportions les charges qui pesaient sur l'accusé, nous semblerait, au contraire, de nature à diminuer la responsabilité de celui-ci. En effet, c'est sa qualité de prêtre, c'est la réserve que lui imposait son habit, c'est l'insensé vœu de chasteté qu'il avait prononcé dans un moment que nous nous refusons à croire lucide, qui, selon nous, ont amené le curé Auriol à perdre toute retenue humaine, pour s'abandonner — peut-être après de terribles luttes morales — aux instincts brutaux de la bête. Si Auriol avait pu, comme le premier campagnard venu, aimer une brave fille quelconque, et s'en faire aimer, si au lieu de poser en moralisateur et de prêcher à ses ouailles les vertus qu'il ne possédait pas, qu'il ne pouvait posséder lui-même, Auriol avait pu devenir un brave père de famille, aimant, au vu et au su de tout le monde, la femme qu'il se serait choisie, et donnant l'exemple des vertus familiales qu'il enseignait si bien en chaire et pratiquait si peu dans la vie réelle, au lieu d'aller s'échouer sur les bancs de la Cour d'assises et de traîner dans les bagnes une existence à jamais flétrie, Auriol aurait pu vivre honoré et mourir dans les bras de ses enfants, en laissant une mémoire respectée de tous.

Et, le croirait-on, ce sont les parents d'Auriol qui ont forcé celui-ci à endosser la soutane qu'il a portée, on sait comment. Auriol n'avait pas, en réalité, de vocation plus prononcée pour la prêtrise que pour la clarinette, la vie des champs lui aurait plu davantage, mais voilà, les parents avaient

dit : « Notre fils sera curé. » Ces gens bornés avaient versé des larmes d'attendrissement à la pensée de voir leur fils diriger un jour, vers le ciel, les âmes tant soit peu égarées; un oncle riche aurait même parlé de déshériter son neveu si celui-ci se refusait à endosser la soutane, et Auriol céda. On sait ce qu'il en advint. Et du reste, cela ne se conçoit-il pas? Ne comprend-on pas qu'un homme, nous entendons un homme complet, robuste, bien constitué, un homme enfin qui n'ait pas servi de femme de chambre aux épouses du Sultan — puisse se condamner à refouler en lui les passions les plus violentes et en même temps les plus naturelles; comprend-on qu'un homme puisse dire froidement et avec la certitude de ne jamais manquer à son serment : « Jamais je n'aimerai ou, si j'aime un jour, j'étoufferai mes sentiments, je ne me laisserai jamais aller à l'espoir de faire de celle qui me semblera digne de mon amour la compagne de ma vie, la mère de mes enfants. »

Voilà, cependant, à quoi un prêtre s'engage, à quoi Auriol s'est engagé !

Et ne croyez pas que l'obligation du sacerdoce, imposé à ce curé lubrique et empoisonneur, soit une exception. La plupart des prêtres voient leur carrière se décider de la même façon. A la ville, le bourgeois aisé veut faire de son fils un avocat, un ingénieur, voire même un homme politique (à condition, bien entendu, qu'il ne devienne pas journaliste). On cite même un cas où un monsieur a rendu son fils architecte, grâce à des mauvais traitements; mais à la campagne, un fermier songera tout d'abord à faire, de son fils, un curé. La mère surtout, sera heureuse et fière de voir son enfant devenir un ministre de Dieu et le jeune homme, peut-être pour ne pas être désagréable à ses parents, endossera la robe de prêtre et prononcera le vœu le plus épouvantable qui se puisse imaginer.

Et il commence cette nouvelle vie. Et quelle vie? comme le disait P. L. Courrier, on défend au prêtre l'amour, le mariage surtout, et on lui livre les femmes. Il n'en peut avoir une et vit familièrement avec toutes. L'innocente fillette entend le prêtre d'abord, qui l'entretient seule à seule, qui, le premier, avant qu'elle puisse faillir, lui nomme le péché. Instruite, il la marie;

mariée, il la confesse encore. Dans ses affections, il précède l'époux et s'y maintient toujours. Ce qu'elle n'oserait confier à sa mère, avouer à son mari, lui, prêtre, le demande, le sait et ne sera point son amant ! Il s'entend déclarer à l'oreille tout bas, par une jeune femme, des fautes qu'il pourrait commettre, des passions, des désirs, des faiblesses que lui-même éprouve, il a vingt-cinq ans, et il ne se sentirait pas ému ? il ne deviendrait pas l'amant de cette femme ou d'une autre, et cela sous prétexte qu'il est vêtu d'une soutane et qu'il est tonsuré !

Allons donc !

Ce prêtre doit succomber et il succombe. Et lorsqu'il a cédé à l'entraînement, les passions auront un cours d'autant plus rapide, plus impétueux, qu'elles auront été comprimées plus longtemps ; tout ce qui s'opposera dès lors à ce déchaînement sera brisé, anéanti ou le prêtre lui-même succombera.

Dans l'affaire Auriol, c'est le prêtre qui a été vaincu, c'est-à-dire que c'est celui-ci qui a payé pour tous ceux que l'on ne découvre pas. Mais combien de drames terribles et cachés ne se jouent pas secrètement tous les jours sur la scène du monde, drames dont les acteurs sont les prêtres, dont quelques-uns échouent parfois sur les bancs de la Cour d'assises, mais dont les véritables auteurs sont ceux qui ont imaginé et fait admettre ces deux abominations : la confession religieuse et le célibat des prêtres.

CLAPETTE.

## DES RÉFORMES INTRODUITES

DANS LE

# RÈGLEMENT DE POLICE.

Je ne sais ce qui m'a fait oublier, toujours à propos des patrouilles de police, de vous entretenir du mode de contrôle auquel sont astreints les agents chargés de ce service. Vous me pardonnerez quand vous saurez que la tâche que je me suis imposée m'est rendue d'autant plus difficile, que, fidèles à leur consigne, nos agents sont d'un mutisme, mais d'un mutisme ! Ce qui ne m'empêchera pas cependant d'affirmer que je connais certains des hauts fonctionnaires de la police qui se donnent à tous les diables pour savoir d'où m'arrivent les renseignements précis que j'ai le plaisir de mettre sous vos yeux.

Mais passons et arrivons au fait. Je vous parlais donc du mode de contrôle des patrouilles de police. Je prendrai pour exemple le quartier du Sud, première division. Le point de contrôle pour les hommes chargés du service de cette partie du quartier se trouve à l'aubette du tram, située entre la rue du Pont-d'Avroy et la rue Saint-Gilles. Les hommes partent de cet endroit, traversent la rue Saint-Gilles jusqu'à la limite de la commune, parcourent les rues du Laveu, Hemricourt, Renkin, des Auges et Louvrex, puis reviennent par la rue Saint-Gilles pour se retrouver au point de départ. Et savez-vous combien de temps ils doivent mettre pour effectuer ce trajet ? Une heure, ni plus ni moins, et défense formelle leur est faite de revenir cinq minutes plus tôt et naturellement après l'heure.

Etes-vous étonnés maintenant, chers lecteurs, de ce qui arriva naguère dans une maison de la rue des Auges ? La liberté qu'on laisse aux vagabonds de toute espèce de dévaster les maisons et propriétés ne provient-elle pas de ces mesures... originales et nos policiers n'ont-ils pas raison, surtout dans ce cas-ci, puisqu'on leur a défendu de converser, de mettre le comble à la mesure en marchant les yeux fermés, et en faisant la sourde oreille au moindre bruit qui pourrait se produire ?

Les voyez-vous (nos policiers) enfourcher une des rues indiquées dans l'énumération ci-dessus, et faire concurrence à l'homme-vapeur, afin d'arriver à l'heure indiquée. Car ils savent bien que s'ils manquent à l'appel, on leur infligera une peine consistant en une retenue sur leur salaire.

Ce n'est pas tout. Vous supposez peut-être qu'un agent en service, par un soleil ardent, pendant plusieurs heures, a bien le droit d'aller se rafraîchir, ou bien que deux hommes de patrouille, par une pluie battante ou un froid intense, pourraient sans crime prendre un petit réconfortant ? Erreur ! C'est un délit rigoureusement puni.

Il en est cependant tout autrement pour MM. les commissaires-adjoints, à qui l'entrée des cafés est seule autorisée. Il est vrai que MM. les adjoints, eux, fraternisent avec les *gendarmes*, trouvent au milieu de ceux-ci l'éloquence et la loquacité nécessaires pour entreprendre la tâche ardue des conférences !

\* \* \*

Une autre réforme et qui doit contribuer à la régularité du service, c'est la défense qui vient d'être faite aux agents de police de se servir du tram, même en payant leur place. En revanche, la santé de MM. les commissaires et adjoints, exigeant certains ménagements, ils sont autorisés à se servir *gratis* de ce mode de locomotion — on m'assure même — mais je ne puis le croire — qu'on mettra des voitures de remise à leur disposition.

## GRELOTS

Le Cercle des *Grelots progressistes*, qui s'est définitivement constitué lundi dernier, a nommé son Comité. On peut donc espérer que ce Cercle entrera bientôt et d'une façon efficace, dans la voie qu'il s'est tracée : Propager les idées démocratiques en employant les moyens pratiques — et agréables — que la Société Franklin met au service d'idées moins avancées, telle nous semble devoir être surtout la mission du Cercle. Certes, les principes démocratiques sont assez beaux, assez nettement établis, pour que tous ceux qui veulent bien les discuter sans parti pris — et surtout sans avoir intérêt à les repousser — soient aisément convaincus, mais encore faut-il donner au grand public l'occasion de se convaincre. Et comme on ne prend pas des mouches avec du vinaigre, ni le public avec des dissertations philosophiques et politiques, il faudra l'attirer, ce public, en encadrant chaque conférence

d'une partie musicale ou dramatique, que sais-je ?...

Je pense que, dans ce début, c'est sans enthousiasme, que l'on verra apparaître le conférencier armé de son verre d'eau sucrée — comme sa parole. Mais peu à peu — et surtout si les orateurs savent être intéressants — et pas longs — la lumière se fera jour, et les indifférents, attirés simplement dans le début, par une chansonnette, deviendront des adeptes fervents.

Voilà, je pense, ce que doit faire le Cercle des *Grelots progressistes*. Déjà, du reste, il a commencé son œuvre lundi. M. Demblon a donné une intéressante conférence sur la vie et les œuvres de Joseph Demoulin, cet écrivain qui est mort jeune encore et pauvre comme on ne l'est pas, d'une incurable fièvre d'indépendance et de liberté qu'il avait contractée dans sa jeunesse — bien que cette maladie ne fût pas alors, plus qu'aujourd'hui, épidémique ou contagieuse.

Espérons que ce début n'est qu'un premier jalon posé dans la voie du progrès, et que les *Grelots progressistes* joueront bientôt, en carillon, une *Marseillaise* que le doctrinaire le plus sourd sera bien forcé d'entendre. NIHIL.

P.-S. Pendant la séance de lundi, le comité du Cercle les *Grelots* a reçu la lettre suivante, qui mérite d'être reproduite :

Messieurs,

« Je crois abonder dans le sens de votre programme, qui doit être en partie humoristique et critique, en venant vous proposer de nommer M. Frère-Orban président d'honneur de votre Cercle.

« Ce titre lui revient de droit. N'est-ce pas lui qui est le père légitime, sinon naturel, des « *Grelots Progressistes* », nés du fameux discours qu'il a pondu à l'Association libérale le 4 juin ? Donc il doit être aussi le parrain de votre Cercle, puisqu'il lui a donné le nom qu'il porte.

« Il faut absolument qu'il en soit le président d'honneur au moins. Il devrait même en être le président effectif : Il en sera l'âme et le père nourricier.

« En effet, lui seul pourrait, mieux que qui que ce soit, vous expliquer le sens des mots mystérieux qu'il a prononcés : « *Grelots Progressistes* », qui sont dans sa pensée, synonymes de « *grelots de la folie* ». — On sait que ces *grelots-là* amusent le monde en général et Monsieur Frère en particulier, et c'est heureux, car il « a tant besoin de distraction », suivant son propre aveu. Cela se conçoit : la politique doctrinaire qu'il pratique depuis toujours, est triste et monotone : toujours la même chose, toujours marquer le pas, ne jamais arriver à rien ; toujours tourner dans le même cercle (non progressiste celui-là), c'est ennuyeux à la fin et vous le savez, l'ennui naquit un jour de l'uniformité. Monsieur Frère-Orban en a eu la triste expérience et il est bien aise que les *Grelots Progressistes* ou les *grelots de la folie*, ce qui est tout un pour lui, viennent le dédommager en tintinabulant d'une

A PROPOS DES NOUVEAUX CASQUES.  
LES AGENTS DE POLICE DEPUIS LES TEMPS  
LES PLUS RECULES JUSQU'À NOUS.



AGENT DE POLICE DE  
L'AGE DU RENNE



AGENT DU TEMPS D'ALCIBIADE



SOUS LE RÈGNE DE  
VESPASIEN



AGENT DE POLICE  
SOUS LES PÉPINS. *MAJ*

A PROPOS DES NOUVEAUX CASQUES,  
(SUITE)



CROISADE

AGENT DE POLICE SANS CULOTTE  
(1793)



DEPUIS L'EMPIRE JUSQU'À AUJOURD'HUI

L'AGENT DE POLICE DE L'AVENIR  
(QUAND IL N'Y AURA PLUS DE MALFAITEURS)

façon assez comique, pour tuer le spleen doctrinaire.

» Mais pour qu'il s'amuse bien, il faut naturellement qu'il assiste à la représentation. Il pourra ainsi l'animer, exciter l'enthousiasme, l'hilarité, en donnant la réplique au comique. C'est ainsi qu'il sera l'âme de votre Cercle.

» C'est du reste avec raison que M. Frère-Orban a appliqué le grelot au progressisme, folie moderne. N'est-ce pas, en effet, une folie que vouloir ou rêver des progrès ? Aussi tous les progressistes passés, présents et futurs ont été, sont et seront toujours fous. Aussi ont-ils été tous traités comme ils le méritaient.

» Prenez, par exemple, Galilée. N'a-t-il pas dû se rétracter devant le pape et reconnaître que la terre ne tournait pas ? Sans cela, le pape l'eût bel et bien fait enfermer comme fou. Et Fulton, n'a-t-il pas été renfermé pour avoir découvert la force motrice de la vapeur, cette autre folie.

» Et tant d'autres savants qui ne sont que des fous, parce qu'ils font absolument trop avancer l'humanité.

» Ce sont des casse-cous. Mais ce sont surtout les hommes politiques, les penseurs, les philosophes, les sociologistes qui sont des casse-cous. M. Frère, M. Malou et moi, nous ne citerons que les hommes de 89, les hommes de la révolution française qu'on est convenu d'appeler Grande, bien à tort.

» N'ont-ils pas commis la folie de proclamer la Déclaration des Droits de l'homme, et de fonder la société moderne en abolissant la féodalité et les privilèges des rois, des nobles et des prêtres ? Et vous voudriez marcher sur les traces de ces hommes qui étaient des progressistes ! Allons donc, ce serait bien de la folie. Assez de folie comme cela, et organisons-nous avec M. Frère-Orban pour rire : Et après avoir tout ri ensemble, peut-être en arriverons-nous à rire tout seuls et alors : Rira bien qui rira le dernier.

» J'ai l'honneur, messieurs, de vous saluer fraternellement.

» T. J. B. »

## L'avocat d'Ernestine

— Comment, bonne maman, vous défendez Ernestine ?

— Il le faut bien, ma mignonne, puisque toi, si bonne, si bienveillante d'ordinaire, tu l'accueilles comme les autres.

— Mais, grand-mère, elle a trompé son mari; elle a reçu chez elle un amant la nuit; y a-t-il un plus grand crime ?

La vieille marquise sourit et, caressant les cheveux d'or de sa petite-fille agenouillée à ses pieds :

— Tu es mariée depuis un an, Louissette, et tu aimes ton mari, donc à tes yeux Ernestine est une grande coupable.

Ecoute-moi, fit-elle après un silence, je vais te raconter une histoire qui sera en même temps une confession.

J'ai été jeune et jolie comme toi, j'avais vingt ans et on m'appelait la « divine marquise » ; ton grand-père était officier de Napoléon, c'est-à-dire qu'il courait de bataille en bataille et m'aimait lorsque la victoire lui en laissait le loisir.

J'étais très entourée, j'avais mes soins, mes flatteurs et mes auditeurs; on m'assiégeait de vers langoureux, de lettres brûlantes, ma porte était encombrée de soupirants jeunes et vieux; mais je restais insensible; ce n'est pas que j'adorasse mon mari, je le connaissais à peine, mais tous mes amoureux me paraissaient taillés sur le même modèle; ils semblaient se passer à tour de rôle l'habit bleu, le pantalon de nankin, les bas de soie et le jabot de dentelles qui composaient le galant costume d'alors.

\* \* \*

Un jour, on me présenta un capitaine de vingt-quatre ans, un de ces jeunes héros lancés par l'empereur au-devant des grandes armées coalisées, et dont il avait dit après Lutten : L'honneur et le courage leur sortent par tous les pores.

Le capitaine parut fort troublé à ma vue, il rougit et pâlit en me parlant, et je vis avec une coquette satisfaction qu'il avait eu le coup de foudre. En effet, il devint passionnément amoureux de moi, et me suivit dans tous les bals où j'allais avec mon père, qui me servait de chaperon en l'absence de mon mari.

Le capitaine ne me déplut pas; il ne ressemblait en aucune façon à tous les oiseaux emplumés qui faisaient la roue sur mon passage. Petit, mais parfaitement pris dans sa taille mince, il avait des cheveux frisés noirs comme de l'encre, un teint olivâtre d'une admirable transparence, et cet air de langueur qui plaît tant aux femmes; bref, j'acceptai ses soins, je le laissai tenir mon éventail au bal et je ne le grondai pas trop lorsqu'il ramassait une fleur tombée de mon bouquet.

Mon père, le plus insouciant des hommes, ne s'occupait nullement des assiduités du capitaine, mais il n'en était pas de même de ma sœur Hortense, une vieille fille qui, sans avoir l'air d'y toucher, s'interposait souvent entre moi et mon amoureux; cette surveillance, que je devinais, me donnait étrangement sur mes nerfs; j'étais fière de ma vertu, fière de ce qu'en dirait le monde, et il me semblait que je garderais bien toute seule l'honneur de M. le Marquis.

\* \* \*

L'hiver se passa de la sorte; au printemps, mon père, ma tante Hortense et moi, nous partîmes pour le château Granchamps, où tu es allé passé les premiers jours de ton mariage; de nombreux invités devaient bientôt nous rejoindre, et mon père, qui s'était engoué du capitaine, lui avait fait promettre de venir passer quelque temps dans nos terres.

La tante Hortense avait hoché la tête et regardé le jeune homme de façon à lui faire comprendre qu'il devait refuser; mais probablement qu'il ne lisait pas dans mes yeux le même courroux, car il accepta avec empressement.

Moi, je devins rêveuse et troublée; ce Granchamps que j'aimais tant, où j'étais née, me parut triste; mes hôtes m'importunèrent, et je n'avais d'autre plaisir que de m'enfoncer dans le parc, en songeant à mes soupirants de Paris : c'est te dire, petite, que je pensais seulement à mon capitaine.

Ton grand-père n'écrivait pas, je savais qu'il se couvrait de gloire, et cela suffisait à mon cœur tranquille.

Enfin, il arriva, le capitaine, et nous lûmes tous les deux dans nos yeux la joie que nous avions à nous revoir.

Le lendemain, la chaleur était accablante; nous sortîmes seulement à la nuit, mais mon ami ne put s'approcher de moi, la tante Hortense s'étant emparée de mon bras.

Pourtant, je parvins à l'éloigner, et sous prétexte que ma robe restait accrochée à un buisson, je restai en arrière des autres promeneurs. Quand je levai les yeux, le capitaine était devant moi; il était pâle et paraissait très ému !

— Marquise, me dit-il précipitamment, il faut que je vous parle; vous savez bien que je vous adore; ah! si vous vouliez ?

— Quoi donc ? m'écriai-je ingénument, aussi troublée que lui.

— Me recevoir cette nuit; je sais où est votre chambre, nous causerons sans témoin, j'ai tant de choses à vous dire !

Et comme j'allais me récrier avec indignation :

— Silence ! s'écria-t-il; on vient.

Et joignant les mains avec un geste de supplication suprême, il s'éloigna.

\* \* \*

Je te laisse à juger quelle soirée je passai ! J'étais si tremblante que je répondis tout de travers; chacun s'apercevait de ma pâleur. Enfin je prétextai une affreuse migraine et je me retirai.

La tante Hortense, à un moment, s'était approchée de moi :

— Tu souffres, me dit-elle; qu'y a-t-il ?

— Rien, répliquai-je avec un peu d'impatience; j'ai besoin de repos, demain il n'y paraîtra plus.

Elle n'insista pas, et je gagnai mon appartement. Alors je me livrai aux plus tristes réflexions : c'était donc cela que voulait cet amant si tendre et si timide jusqu'alors. Le dénouement de cette vulgaire aventure me remplissait de douleur et de honte; je maudissais ma faiblesse, seule cause de la témérité du capitaine, et me déshabillant fiévreusement, je me mis au lit dans un trouble et une angoisse inexprimables.

Sur tous les murs de la chambre je voyais flamboyer ces mots : A cette nuit ! et je me jurais non seulement de ne pas recevoir l'audacieux, mais de lui faire payer cher son insolente tentative.

J'en étais là de mes terreurs quand j'entendis un pas furtif se diriger vers ma chambre : je crus que j'allais mourir, les battements de mon cœur s'arrêtèrent, une sueur froide mouilla mes tempes.

On marchait doucement, à tâtons, le long des murs; on arriva jusqu'à mon lit.

Je voulus parler, mais ma langue glacée ne put articuler un son.

Je sentis deux lèvres se poser sur mon front, et la tante Hortense me dit très doucement :

— Je viens te demander l'hospitalité, petite marquise; j'ai d'affreux cauchemars. Moque-toi, mais fais-moi une place à tes côtés.

Comme j'allais répondre, elle mit vivement sa main sur ma bouche; on ouvrait la porte sans bruit : il me sembla entendre une respiration oppressée.

La tante Hortense, à voix haute, commença une histoire...

Les pas s'éloignèrent, et je fondis en

larmes en jetant mes bras au cou de la vieille fille.

\*\*\*

— Et après, dit Louissette, qui ouvrait des yeux énormes : après, grand'mère ?

— Et bien ! c'est tout, mignonne. Le lendemain, le capitaine partit et je ne l'ai jamais revu.

La jeune femme resta rêveuse.

— Bonnemaman, dit-elle, je ne comprends pas tout de même pourquoi vous défendez Ernestine ; vous étiez restée sage, puisque la témérité du capitaine vous avait mise si fort en colère ; la tante Hortense n'avait que faire en cette aventure.

— Naïve chérie, répondit la marquise en embrassant sa petite-fille ; j'avais oublié de te dire que ta tante Hortense avait trouvé ma porte ouverte. Voilà pourquoi je défends Ernestine !

GIL-BLAS.

## CHRONIQUE.

### FANTAISIES DE PÉDANTS.

Les membres de la commission chargée de formuler les questions qui ont été posées cette année, aux enfants des écoles primaires qui ont pris part au concours cantonal, peuvent se vanter d'avoir établi leur réputation sur des bases aussi solides que la passerelle blindée de la gare du palais. Jamais, je pense, on n'a pu rêver un ensemble de sottises aussi complet.

Ces intelligents pédagogues, que je me contenterai de qualifier d'ineptes pions (je suis décidé à rester gracieux) ont posé à des moutards des questions qui nécessiteraient de longues méditations de la part de personnes instruites et âgées. Pour l'histoire, les enfants ont été soignés comme des réthoriciens de génie. Au concours de style, voici le sujet que l'on a fait traiter par ces petits garçons et ces petites filles de dix à douze ans :

« Ecrire à un ami pour lui conseiller l'étude des sciences naturelles.

» Motifs qui vous portent à donner ce conseil.

» Plaisirs que procure cette étude... comment elle développe les facultés intellectuelles et morales...

» Avantages à en retirer... »

Vous voyez d'ici, n'est-ce pas, la tête des pauvres gosses, élevés au rang de Mentor, et appelés à donner gravement des conseils à leurs camarades, au lieu de jouer au cheval fondu avec eux.

Sérieusement, comment veut-on qu'un bambin démontre que l'étude des sciences naturelles développe les facultés intellectuelles et morales.

Et puis, qu'est-ce qui prouve qu'en s'intéressant aux mœurs des asticots ou en se livrant à l'étude des simples (je ne parle pas des simples d'esprits qui ont rédigé ces questions) on développe plus ses facultés intellectuelles et morales, qu'en se livrant à la pêche à la ligne ou à la chasse aux hannetons — à ceux surtout qui hantent le

cerveau (?) des fabricants de programmes d'études.

Rien, assurément.

Les pharmaciens poussent très loin l'étude des sciences naturelles et, si je me garde avec soin de dire du mal de cette corporation qui est peut-être appelée à m'empoisonner un jour, je ne puis cependant m'empêcher de reconnaître, qu'en général, les potaches ne passent pas pour avoir inventé la poudre. Tout au plus savent-ils en faire... pour purger leur semblable — en admettant, toutefois, que le pharmacien trouve son semblable ailleurs que chez son confrère. Voilà pour les facultés intellectuelles. Quant aux facultés morales, hum !

Prenons la douceur.

En ce moment encore, on juge à Paris, un brave pharmacien du nom de Fenayrou qui en a fait de belles. Quant au désintéressement, je n'insiste pas. Les notes d'apothicaire ont une réputation universelle.

Loin de moi la pensée de prétendre que l'on est stupide ou méchant quand on étudie les sciences naturelles, mais je prétends que l'on peut pousser très loin l'étude de ces sciences et être bête comme un pot (lequel ustensile, je ne sais pourquoi, a toujours eu la réputation d'être peu malin).

Qui me dit même que les membres de la fameuse commission qui a posé les questions du concours cantonal n'ont pas étudié les sciences naturelles !

On voit quelles garanties cela nous donne. Et ce sont des choses aussi controversables que l'on veut faire établir par les élèves des écoles primaires ! cela n'a pas le sens commun.

D'ailleurs, de pareilles questions sont trop faciles pour les jeunes savants qui ont fréquenté l'école primaire pendant quatre ou cinq ans, et je me permets d'en poser à mon tour une petite série, qui, je pense, seront adoptées d'enthousiasme par le jury.

Pour l'histoire.

Question unique :

Racontez comment l'ostracisme d'Aristide a été prononcé à Athènes. Dites quelles ont été les conséquences de cet événement et déterminez l'influence qu'il a eue, par la suite, sur la conquête de la Grèce par Philippe de Macédoine, sur l'entrée de la Grèce dans l'empire romain, sur la décadence de cet empire, sur le pouvoir temporel des papes, sur le transfert, à l'Allemagne, du siège de l'empire d'Occident, sur la domination espagnole en Belgique, sur la révolution française de 1789, sur la révolution belge de 1830, sur la loi sur les incompatibilités, sur la suppression de l'exil en Belgique, sur la révision de la loi de 1842, sur l'établissement des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

Pour le français.

Question unique :

Tranchez le différend qui a surgi entre l'Académie française et Littré sur la valeur du trait d'union et la règle des noms composés. Donnez votre avis raisonné sur le système de Littré ; au besoin, démontrez l'ignorance de ce dernier.

Géographie.

Dire sur quel cours d'eau est située Rome,

et donnez un résumé succinct, mais complet et détaillé de l'histoire de cette ville depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Philosophie, science et histoire mêlées.

Dire à quelle époque Pelisson a inventé les araignées ; dans quel siècle on a commencé à construire des plafonds et déterminer l'influence de ces deux événements sur les auteurs des questions posées aux élèves du concours cantonal.

CLAPETTE

P.-S. Au cas où le jury serait embarrassé pour corriger ces concours, il pourrait s'adjoindre quelques élèves de seconde, et se faire exceptionnellement éclairer par un élève de première.

## Piqures.

A la dernière élection du conseil de discipline, le sympathique Victor Robert a failli échouer ; il est arrivé en queue de la liste, suivi de près par M<sup>e</sup> Cartier — un progressiste et non pas un clérical comme semblait le dire les journaux de Liège.

Depuis cette demi veste remportée par son féal, la Doctrine est dans une colère bleue. Elle veut assassiner tous les progressistes du barreau jeune et vieux.

C'est M<sup>e</sup> Neujean qui a fait la déclaration de guerre dans les couloirs.

— Pas de quartier ! s'est écrié ce nouveau hussard de la mort.

Au concert donné à la Trinck-Hall, au profit du *Vestiaire libéral*, on remarquait, avec stupéfaction dans l'enceinte réservée — à ceux qui paient — M<sup>e</sup> Cornesse, flanqué de ses stagiaires.

Les écoles *sans Dieu* sont protégées par l'ancien monde catholique, elles ne pourront manquer d'être bientôt prospères... Cornesse.

THÉÂTRE DU PAVILLON DE FLORE.  
Propriété RUTH.

A l'occasion de la fête de l'Assomption

Mardi 15 août 1882, à 8 heures.

Grand Concert de Symphonie

Sous la direction de M. J. MEURICE.

Prix d'entrée : 25 centimes à retrouver sur la consommation.

On y vendra : Bières, Vins et Liqueurs.

Les Jardins horticoles éclairés seront accessibles au public.

N.-B. — En cas de mauvais temps, le pavillon serait parfaitement fermé quoique aéré.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA professeur du Cercle St-Georges ; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAVAT ; s'adresser galeries du Gymnase

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. Em. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

VINS LIQUEURS  
J. BREMKEN FILS  
RUE SURET  
Specialité de la Royale  
Distillerie

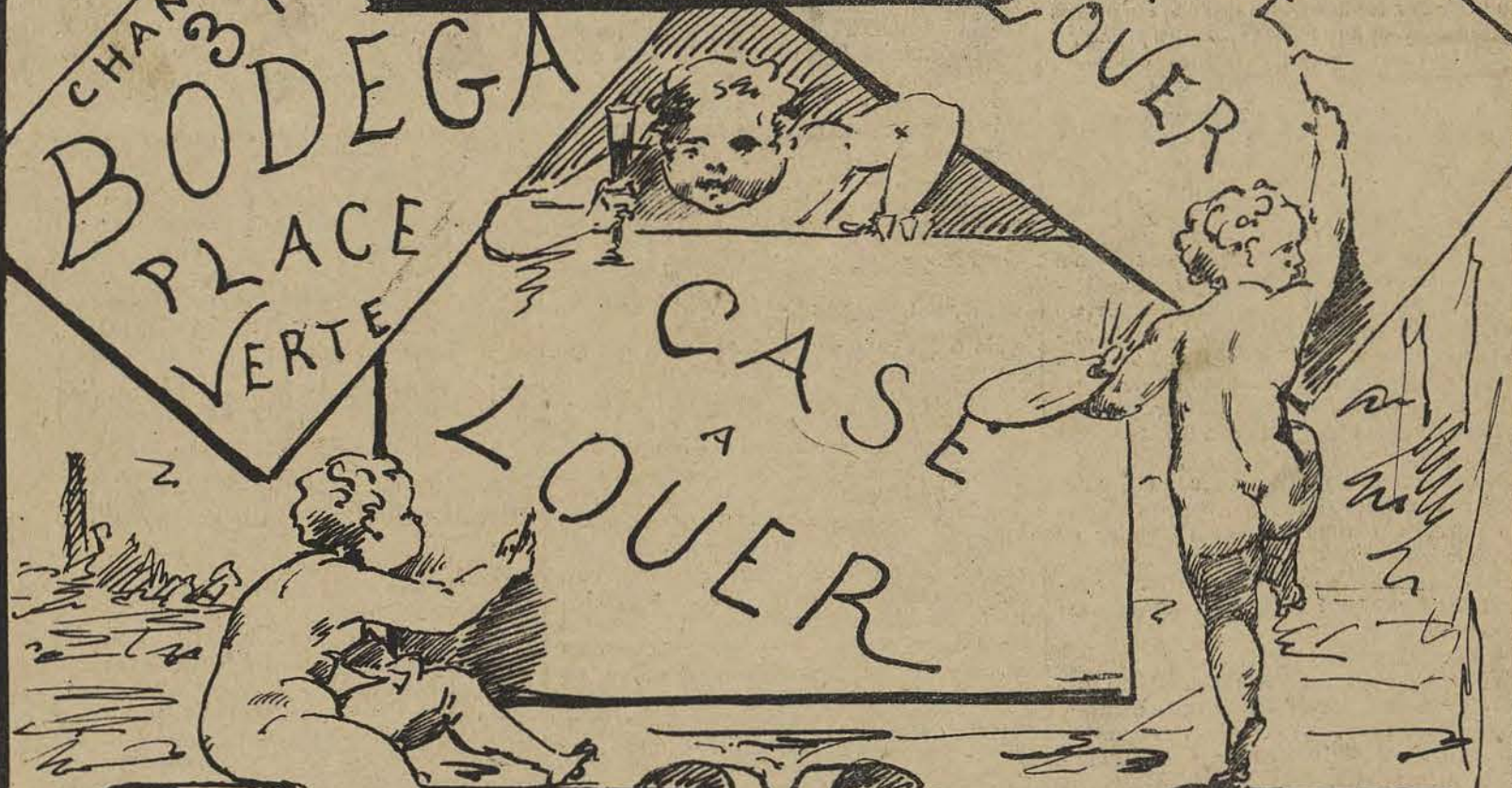
CASE  
A LOUER

CAFE DE LA TERRASSE  
EXCELLENTE  
SAISON ROYALE ET VERITABLE  
BAVIERE A 0,15 C<sup>MES</sup> LE 1/3 DE LITRE  
BIERES ANGLAISES IMPERIALES BASS & C<sup>IE</sup>  
& 0,25 C<sup>MES</sup> LE VERRE  
COIN DE LA RUE ROYALE

CHAMPAGNE  
3 F<sup>RS</sup>  
BODEGA  
PLACE  
VERTE

CASE  
A LOUER

CASE  
A LOUER



ANNONCES ILLUSTRÉES  
LE FRONDEUR  
10 F<sup>rs</sup> PAR MOIS  
ANNONCES ILLUSTRÉES  
BONNEMENTS  
5,50 L'AN